

Communiqué du 6 mars 2025

Phénomènes d'eau colorée

Des phénomènes de coloration de l'eau potable ont été constatés sur certains secteurs des communes situées au sud de la Loire.

Ce phénomène ponctuel est lié à l'adaptation du process de traitement de l'eau à l'usine de production d'eau potable de Basse-Goulaine. Cette usine est gérée par le syndicat Vignoble-Grandlieu.

Il s'agit d'un phénomène qui intervient sur une période limitée en général et qui nécessite la réalisation de purges par l'exploitant du réseau. Cette coloration constitue un désagrément pour le consommateur. Mais elle ne présente pas de caractère dangereux pour la santé.

La situation s'améliore au niveau de l'usine. Il est possible que certains usagers continuent de constater localement des phénomènes de coloration de l'eau dans les jours à venir.

Des précisions apportées par le syndicat Vignoble-Grandlieu sur le process de traitement

Le syndicat Vignoble-Grandlieu, dans le cadre de sa quête d'amélioration continue de la qualité de l'eau produite, a réalisé des essais de traitement du chlorothalonil R471811 au cours de l'année 2024.

En 2025, le syndicat poursuit sa recherche et a procédé à des travaux importants sur une des 3 filières de traitement au cours de ces dernières semaines.

Afin de maintenir les volumes journaliers de production, les sur-débits constatés sur les 2 autres filières ont entraîné une dérive de la qualité de l'eau sur le paramètre manganèse.

Ce dernier présent dans l'eau distribuée, s'oxydant sur le réseau de distribution, rend une coloration anormale.

Qui contacter en cas de phénomènes d'eau colorée ?

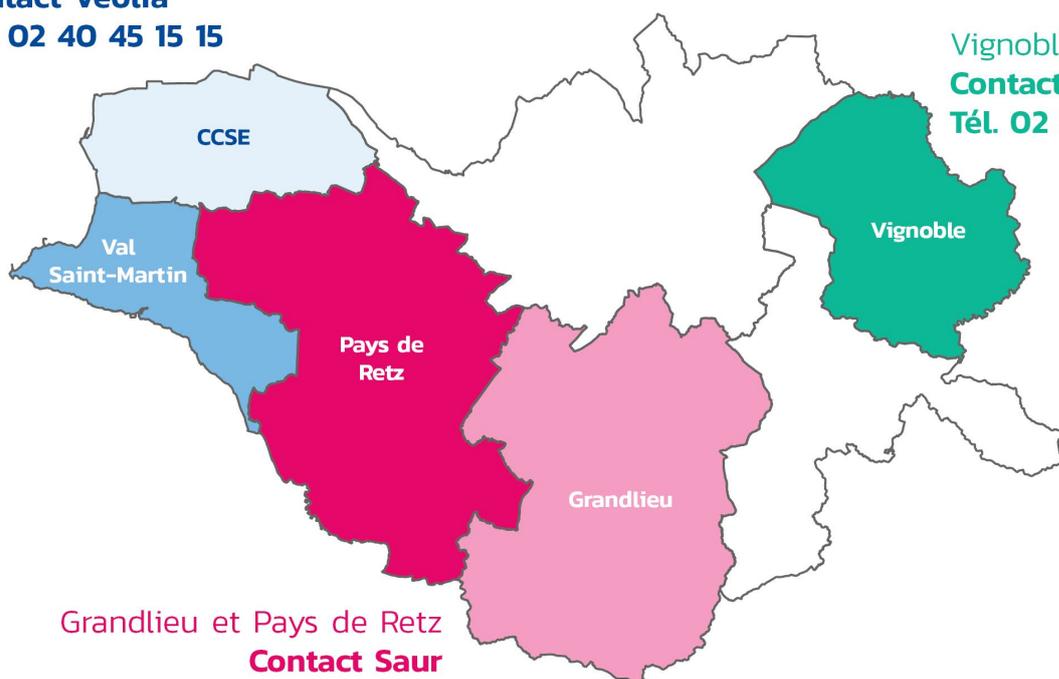
Atlantic'eau a confié l'exploitation du service d'eau potable à trois sociétés, Saur, STGS et Veolia, selon les communes de son territoire.

En cas de coloration de l'eau, ces exploitants sont les uniques interlocuteurs à contacter rapidement, afin que des opérations de purges puissent être effectuées au plus près du phénomène dans les meilleurs délais. En complément, le réseau intérieur doit aussi être purgé en laissant couler l'eau des robinets le temps de retrouver une eau limpide.

CCSE et Val Saint-Martin :

Contact Veolia

Tél. 02 40 45 15 15



Vignoble :

Contact STGS

Tél. 02 28 21 94 76

Grandlieu et Pays de Retz

Contact Saur

Tél. 02 44 68 20 09

Secteur VIGNOBLE :

Les usagers peuvent contacter [STGS](#) par téléphone au **02 28 21 94 76.**

Communes : Divatte-sur-Loire, La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottreau, Le Pallet, Mouzillon, Saint-Julien-de-Concelles et Vallet

Secteur GRANDLIEU et PAYS DE RETZ :

Les usagers peuvent contacter [Saur](#) par téléphone au **02 44 68 20 09.**

Communes : Le Bignon, Geneston, Montbert, Corcoué-sur-Lorgne, Legé, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Touvois, Rocherservière, Saint-Philbert-de-Bouaine, La Limouzinière, Saint-Colomban, Saint-Lumine-de-Coutais, Saint-Philbert-de-Grandlieu, La Chevrolière, Pont-Saint-Martin, Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, La Marne, Machecoul-Saint-Même, Paulx, Port-Saint-Père, Rouans, Sainte-Pazanne, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Saint-Mars-de-Coutais, Villeneuve-en-Retz, Vue

Secteur Communauté de communes Sud Estuaire et Val Saint-Martin :

Les usagers peuvent contacter [Veolia](#) par téléphone au **02 40 45 15 15.**

Communes : Corsept, Frossay, Paimboeuf, Saint-Brévin, Saint-Père-en-Retz, Saint-Viaud, Pornic, La Plaine, Les Moutiers-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef

CONTACT : Dolores Briand
Tél. 02 40 71 09 12 - dolores.briand@atlantic-eau.fr

